



## Lettres d'un exilé (1837-1839)

Jean Bruchési, M.S.R.C.

Number 16, 1951

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080079ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080079ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Bruchési, J. (1951). Lettres d'un exilé (1837-1839). *Les Cahiers des Dix*, (16), 63–82. <https://doi.org/10.7202/1080079ar>

# Lettres d'un exilé (1837-1839)

*Par Jean BRUCHÉSI, M.S.R.C.*

Papineau! Le nom sonne comme un clairon, claque comme un drapeau. Il y a plus d'un siècle, pendant les années troubles qui précédèrent les rébellions de 1837-38 et jusqu'à l'échange des premiers coups, le personnage fut l'un et l'autre. Même après, qu'il fût absent ou présent, il ne cessa point d'être un symbole et l'Histoire lui garde une place enviable dans la mémoire des hommes.

Est-ce à dire cependant que la vie et l'oeuvre de Louis-Joseph Papineau sont connues comme elles le devraient, qu'elles ont été présentées comme elles le méritent? Qui oserait le prétendre? Personne ne nous a encore donné la biographie impartiale et complète du tribun qui incarna un jour la résistance de tout un peuple, victime de l'oppression et de l'injustice, peut-être aussi de ses propres erreurs.

Sans doute, la carrière politique de Papineau, avant 1837 comme après 1845, a fait l'objet d'études nombreuses, ses gestes ont été rappelés, son ardent patriotisme célébré, ses mérites et ses fautes soulignés. Mais l'homme nous échappe toujours, l'homme qui fut époux et père, qui n'ignorait ni la sensibilité ni la tendresse, que l'angoisse n'épargna point, qui souffrit terriblement d'être séparé des siens et exilé de son pays natal. Cet homme-là, avec ses colères tenaces et ses ferventes amitiés, avec ses faiblesses et sa grandeur, avec ses doutes et sa foi, ce sont des lettres intimes qui nous le révèlent, qui nous le rendent aimable.

Papineau a beaucoup écrit: à sa femme, à ses enfants, à son frère Denis-Benjamin, à ses compagnons de luttes. Même si un choix judicieux s'impose, il serait possible d'offrir au public un fort volume de lettres qui enrichiraient nos connaissances historiques. Et regrettons une fois de plus, en passant, que si peu d'archives privées, où la correspondance tient la plus grande place, soient mises chez nous à la disposition des chercheurs. Les plus intéressantes lettres de

Papineau paraîtront peut-être un jour. Le lecteur n'y trouvera certes pas les qualités de style qui caractérisent certaines correspondances, dont l'à-propos, le charme et la vivacité provoquent son intérêt, comme les lettres de la marquise de Sévigné ou celles de Voltaire, mais il y prendra beaucoup de plaisir, surtout aux lettres écrites par Papineau à sa femme entre le 10 décembre 1837 et le 18 août 1845.

Ces lettres, léguées aux Archives de la Province par mademoiselle Augustine Bourassa, soeur d'Henri et petite-fille du chef patriote, sont au nombre de trente-deux. Encore une fois, elles n'ont aucune prétention littéraire; souvent même elles sont d'une lecture difficile, et la plupart ont dix, douze ou quatorze pages d'une écriture serrée. La première, qui porte la date du 10 décembre 1837, fut vraisemblablement adressée d'Albany où la famille Porter avait accueilli le fugitif. La dernière de la série le fut de Londres le 18 août 1845, alors que Papineau, arrivé de Paris la veille, s'apprêtait à regagner le Canada. Les autres, à l'exception d'une demi-douzaine en provenance de Philadelphie, New-York, Rome et Genève, ont été écrites à Paris, dans l'un des logements que l'exilé y occupa, rue de Courcelles, rue Monceau, rue de Rivoli, rue de l'Arcade ou rue du Mont-Thabor. Seulement trente-deux lettres, dira-t-on, à la « chère et très chère amie », à la « bonne épouse », à la « toute bonne amie », à la « chère maman bonne amie », souvent malade, toujours inquiète, dont le courage cède parfois sous le poids de l'adversité, qui cache mal son amertume et sa déception devant la méchanceté des hommes? A première vue, on n'hésiterait pas à conclure que Papineau ne fut point un épistolier des plus zélés. L'exil, après tout, dura huit ans: quinze mois aux Etats-Unis, le reste en France. Mais n'oublions pas que, dès le mois de septembre 1839, madame Papineau avait rejoint son époux à Paris où elle séjourna jusqu'en juin ou juillet 1843. Et puis, il ne saurait faire de doute que de nombreuses lettres, antérieures ou postérieures à cette réunion passagère, ont été détruites ou perdues. Papineau aimait trop les siens, supportait trop mal l'exil,

sentait trop le besoin de s'épancher, d'exprimer ses craintes et ses espoirs, suivait de trop près la politique canadienne, pour rester deux, trois, voire quatre mois sans écrire à celle dont il avait fait sa confidente. Et c'est ce que laisseraient croire les longs intervalles de la correspondance déposée aux Archives, si nous avions vraiment entre les mains toutes les lettres adressées par l'exilé à son épouse. Au surplus, quel que puisse être le nombre des lettres supprimées pour des motifs très honorables, ou perdues, celles qui demeurent sont suffisamment longues et détaillées pour nous permettre de suivre d'abord le fugitif, puis l'exilé, de connaître le genre de vie qu'il menait à Paris, les fréquentations qu'il préférait, les rêves qu'il caressait, mais bien davantage les sentiments intimes qui l'animaient à l'endroit de sa famille, de ses amis et de ses adversaires. Même si on y trouve peu de précisions sur son credo religieux — et encore — son credo politique y est proclamé sans réserve. Sur ce dernier point, toutefois, les lettres ne nous apportent peut-être guère plus que ce que nous savions déjà, à moins qu'elles ne mettent davantage en lumière la rançune tenace de Papineau contre certains hommes, Anglais ou Canadiens.

C'est le 26 août 1837 que lord Gosford prorogea brusquement les Chambres législatives du Bas-Canada. L'effervescence était alors à son comble; mais il y avait longtemps que le feu couvait sous la cendre, et les Résolutions Russell, votées par le Parlement de Westminster au mois de mars précédent, n'avaient pas été de nature à calmer les esprits. Les assemblées populaires se multipliaient dans la province, plus tumultueuses, plus violentes aussi d'une fois à l'autre. Celle des Six-Comtés, notamment, tenue à Saint-Charles le 26 octobre, se termina par un appel aux armes qui ne laissait planer aucun doute sur les intentions des Patriotes. Deux semaines plus tard, à Montréal, « Fils de la Liberté » et membres du *Doric Club* en venaient aux mains. C'est alors que sir John Colborne, commandant des troupes royales depuis 1836, réussit à convaincre lord Gosford que le moment était venu d'agir pour empêcher la révolte ouverte.

La rumeur se répandit très vite que des mandats d'arrestation allaient être lancés d'un moment à l'autre contre Papineau et ses lieutenants.

Dès la prorogation du Parlement, le tribun, à qui, au fond, la violence répugnait, mais dont les discours enflammés ouvraient la porte aux pires excès, avait passé quelques jours dans sa seigneurie de la Petite-Nation. Il était revenu à Montréal vers le 11 octobre. Au lendemain de l'assemblée de Saint-Charles, parents et amis lui représentèrent que sa vie même était en danger, et ils lui conseillèrent de partir. Ce à quoi Papineau se résigna le 13 novembre. Trois jours plus tard, les mandats d'arrestation, réclamés par Colborne, étaient émis. Le 23, Papineau se trouvait à Saint-Denis, chez le docteur Walfred Nelson qui y avait organisé la résistance. Au moment même où les « habits rouges » du colonel Gore arrivaient au village, il en parlait pour Saint-Hyacinthe où il apprit, quelques jours plus tard, la défaite essuyée par les Patriotes à Saint-Charles, puis la proclamation de la loi martiale. Sa tête mise à prix, Papineau hésitait encore à fuir aux Etats-Unis comme on l'en pressait de toutes parts. Finalement il s'y résolut. Par Saint-Césaire et Saint-Georges, il gagna la baie Missisquoi qu'il traversa en chaloupe, la nuit, et où il faillit se noyer avant d'atteindre la rive américaine, non loin de Swanton. De cette petite ville, où affluaient les fuyards, Papineau se dirigea par étapes vers Albany, chez ses amis Porter qui lui réservèrent le plus chaleureux accueil.

Pendant ce temps, Madame Papineau, <sup>(1)</sup> ayant auprès d'elle ses deux filles, Ezilda et Azélie, n'avait pas quitté la demeure de ses parents, à Verchères. L'ainé des trois garçons, Amédée, étudiant en droit, guettait l'occasion propice de passer aux Etats-Unis. Les deux autres, Lactance et Gustave, étaient restés au séminaire de Saint-Hyacinthe. Au surplus, l'épouse et les enfants ignoraient le sort de l'époux et père, qui, lui-même, ne recevait aucune nouvelle des siens, sauf ce qu'un journal, lu par hasard, pouvait lui en apprendre. Ainsi le bruit

---

<sup>(1)</sup> Julie, fille de Pierre Bruneau, négociant et député, que Louis-Joseph avait épousée en 1818 et qui mourut en 1862.

courut que Madame Papineau était morte d'une fièvre cérébrale. Il n'en était heureusement rien. Mais quelle ne dut pas être l'angoisse du fugitif, même après que la nouvelle eût été démentie, même après qu'il eût, le premier janvier, rencontré par hasard, à Middlebury, son fils Amédée! C'est que, de part et d'autre, la plus extrême prudence s'imposait, et il fallut se résigner à vivre ainsi dans l'ignorance pendant des semaines et des mois.

Papineau n'avait pourtant pas gardé le silence sur ses déplacements. Dès le 10 décembre, tout en prenant soin de ne donner aucune adresse et aucun nom, sans même la signer, il écrivait une première lettre à sa femme. Cette lettre et deux ou trois autres ne furent toutefois pas mises à la poste, mais « laissées entre les mains de M. Porter qui, lorsque les communications redeviendront plus faciles, te les fera parvenir et remettre en mains propres ». <sup>(2)</sup> En tout cas, ce ne fut point avant les premiers jours de mai 1838 que le fugitif, connu sous le nom de Monsieur Louis, reçut enfin une lettre de son épouse. La séparation durait depuis plus de cinq mois, et elle ne prit fin, pour un temps, que le 6 juin, lorsque Papineau, renonçant cette fois à son incognito, retrouva sa femme, Amédée et la petite Azélie à Saratoga.

Après tout, même aux heures les plus pénibles de sa fuite, le tribun n'avait pas perdu l'espérance de revoir les siens, ni même son pays libéré. « Je crois quelquefois, écrivait-il à Madame Papineau le 10 décembre 1837, malgré d'immenses désastres déjà soufferts, que la Providence fera luire le jour où elle nous emploiera à libérer notre infortuné pays, où elle nous réunira en famille. » En attendant, il vivrait « des souvenirs du bonheur que m'ont donné les jours de notre attachement », se proposant bien, quand la réunion viendrait, d'entretenir l'épouse des « services et bons offices » qui lui ont été prodigués, d'oublier le plus vite possible « les quelques traits d'ingratitude, de lâcheté, de trahison » qui l'ont exposé. Oui, le fugitif a déjà beaucoup souffert: le froid, la faim, l'épuisement au point de tom-

---

(2) Lettre du 7 février 1838.

ber sans pouvoir se relever. Mais il aime presque « ces moments de lutte que la force de ma santé me rend faciles à supporter . . . et qui me distraient des tourments du coeur et de l'esprit. » Sa tête a été mise à prix par Milord Gosford, et les « fanatiques de la frontière » lui ont donné la chasse. « Voilà la morale en action du Gouvernement anglais; et celle, ajoute-t-il non sans exagérer un peu, à laquelle les neuf-dixième des prêtres du Canada applaudiront. » Car Papineau persiste à croire et croira toujours que le rôle du clergé, avant et pendant les rébellions, n'a pas été ce qu'il aurait dû être. Il n'y reviendra pour ainsi dire plus dans les lettres à sa femme. Mais, dans celle du 10 décembre, la plaie est trop vive pour qu'il puisse se retenir de crier son exaspération. « Chaque fois que j'ai imputé quel que sentiment de justice au Gouvernement anglais en Canada, je l'ai calomnié et n'ai été qu'un sot. Et pourtant, je ne me sens pas capable de croire au mal avant qu'il ait été commis; et je suis trop peu capable de maîtriser mon indignation, après qu'il l'a été, pour ne pas demeurer persuadé que je serai en butte à la persécution des méchants jusqu'à ce que, de façon ou d'autre, j'en sois la victime. La domination anglaise en Canada y attise trop violemment chez ses partisans l'esprit de parti, la soif du pillage, la rage de la domination, pour qu'il (sic) ne devienne pas, et très vite, ou libre et vertueux, ou le plus asservi et le plus démoralisé du monde. Les chances de salut sont peu nombreuses. Elles eussent été certaines si les prêtres se fussent bornés à prier. C'est leur état; ils ne font du bien que quand ils y restent, ils ne font que du mal quand ils en sortent. Si le pays ne les sauve pas malgré eux-mêmes, ils y souffriront plus de mal d'ici deux ou trois ans qu'ils n'en ont infligé depuis de longues années. »

Aveuglé par la colère, le lutteur blessé ne voit plus très bien où sont les vrais amis et les véritables ennemis. Il chancelle. Un instant, tout paraît perdu pour lui et pour ses fils. Il n'y a d'avenir qu'aux Etats-Unis. « Etre jeune, tempérant et sage, posséder l'anglais et le français, puis pouvoir mettre le pied dans les Etats-Unis, c'est avoir

devant soi une vaste loterie dans laquelle il y aurait neuf bons billets sur dix. » En attendant, il faut que la mère soit forte pour que les enfants soient forts. « Mon amie, lui écrit-il le 20 décembre, aime nos enfants comme tu dois les aimer et tu auras le courage qui te sera nécessaire pour leur donner les exemples et les leçons de vertu qui les rendront recommandables. La plus humble médiocrité ne m'alarme pas, ne me chagrine que médiocrement, quoique je prévois qu'elle sera le sort de plusieurs d'eux (au lieu de l'aisance que j'aurais aimé à leur procurer à leur entrée dans le monde), s'ils apprennent à aimer le travail et la plus grande simplicité de manières possible. »

Tout en espérant encore que son pays recevra justice et réparation, c'est sur les siens que Papineau reporte son amour. « Si, pendant un temps, après avoir perdu tout espoir de voir la bonne cause rétablie, je réussissais à m'enfoncer dans une impénétrable obscurité, ce serait pour endormir l'animosité d'ennemis féroces contre ma famille et ma patrie. » Cette chère patrie a devant elle des jours bien sombres. « Les institutions actuelles du Canada n'y rappelleront jamais le bonheur. Si elles sont conservées, quiconque pourra le laisser et vivre ailleurs le devra faire . . . » Lui, Papineau, a l'intime conviction « de la profonde dépravation politique des hommes qui paraissent triompher. » Il déplore, il s'indigne « qu'il y ait des moments marqués par l'insupportable succès du vice et la destruction des plus vertueux citoyens. » S'il a laissé sa demeure, ce fut « d'après le vœu unanime et les pressantes sollicitations de parents, d'amis, d'hommes publics demeurant d'accord que, dans l'état d'excitation toujours croissante qui tourmentait Montréal . . . » il devait pour un temps sortir de la ville. <sup>(3)</sup> N'y courait-il pas le danger d'être assassiné, de voir sa maison et sa famille attaquées de nouveau avec la complicité des troupes et des magistrats? Ces sollicitations, qui se répétaient de jour en jour, il les avait d'abord repoussées. Puis il avait su, après l'assemblée des Six-Comtés, que les personnes qui y avaient pris part

---

(3) Lettre du 7 février 1838.



seraient prévenues du délit de trahison parce qu'un arbre de la liberté avait été planté. « L'absurde iniquité d'une telle prétention m'en fit sentir le danger. Le Gouvernement irresponsable qui la proclamait avait le moyen de la faire prévaloir auprès de juges aussi asservis et passionnés que sont les nôtres. Cette persuasion me décida à partir sur-le-champ. Mon espérance était de disparaître et de demeurer caché chez d'honnêtes cultivateurs, pour laisser passer un orage dont je ne prévoyais ni la durée ni la violence. Nous n'étions nulle part préparés à résister au Gouvernement. Je croyais au danger de commotions dans la ville, à celui d'affreuses persécutions par les cours. Je ne prévoyais pas que le Gouvernement commencerait une guerre civile aussi peu provoquée que celle qu'il a faite avec une brutale férocité. » (4)

Papineau est donc parti, croyant qu'il n'y avait plus aucune possibilité de résistance. Mais au contact des douzaines de patriotes, fugitifs comme lui, qu'il rencontre à Swanton et à St-Albans, aussi devant l'accueil qui lui est fait, les réflexions qu'il entend, il pense que la cause du Canada peut trouver de solides appuis chez les Américains. A Albany, les Porter entrent dans ses sentiments et ses projets « avec une vivacité qui me consola et me donna des espérances . . . très fortes. » Mais, dès le mois de février, ces espérances sont anéanties. « Il n'y a plus qu'à se résigner à la souffrance, jusqu'à ce que des événements imprévus la fassent cesser. » Que son épouse s'arme de courage, car il lui faudra défendre, conserver pour elle et les chers enfants une bouchée de pain, tant qu'elle vivra. Papineau a raison de craindre que ses biens soient confisqués. Mais le contrat de mariage peut empêcher qu'ils le soient tous; ce qui, du reste, ne peut valoir que du vivant de Madame Papineau. Si elle venait à mourir, les enfants seraient réduits à n'avoir presque rien. Pour ce motif, le mobilier devrait être vendu le plus tôt possible, sans compter le recouvrement des dettes et arrérages des débiteurs du fugitif. Sur bonheur, les craintes de Papineau ne sont pas fondées, la famille pourra

---

(4) Id.

de nouveau être réunie « n'importe sur quel point du globe, ni dans quelle médiocrité de fortune. » L'essentiel est que les enfants conservent « un vif attachement pour un père qui les aime si tendrement. Que le souvenir de ses malheurs ne les humilie, ne les décourage jamais. D'autres hommes, irréprochables comme leur père, ont souffert comme lui. Ils doivent demeurer inflexiblement attachés à tous les sentiments honnêtes, quelque péril qu'il y ait à les professer; et il n'y a pas de sentiment plus honnête, de devoir plus pressant que l'amour de la patrie. » <sup>(5)</sup>

A la mi-février, comme il vient d'être dit, Papineau ne connaît rien du sort de sa famille; et c'est là sa plus grande torture. Comme la séparation lui est amère! S'il y insiste, ce n'est pas pour attrister son épouse, « mais pour dire que s'il y a possibilité de réunion, ici ou ailleurs, plus tôt ou plus tard, nos efforts mutuels y doivent tendre incessamment. » A l'été, les communications seront sans doute plus faciles, et qui sait si une rencontre ne pourra pas avoir lieu? En attendant, le malheureux rêve au bonheur qu'il aura lorsque des lettres du Canada lui parviendront, lettres qu'il conservera, « dans ce pays où il n'y a pas de risque à le faire. » On n'en saurait dire autant du Canada puisqu'aucun sanctuaire n'y est à l'abri de la profanation, « puisque même les couvents sont suspects. »

Le 12 mai, enfin, à Philadelphie, où il cherche discrètement à provoquer une intervention en faveur de ses compatriotes persécutés, Papineau laisse éclater sa joie. Il a reçu une lettre qui lui est bien chère. Aussitôt, il tire des plans pour que sa femme vienne le rejoindre à Saratoga dans la première semaine de juin au plus tard. Ce sera alors le moment de prendre un parti. Peut-être faudra-t-il opter pour le séjour aux Etats-Unis... Les Papineau, du reste, ne seront pas seuls dans ce cas, car il paraît qu'un grand nombre de personnes désertent le Haut-Canada pour « vivre dans un meilleur pays et sous un meilleur gouvernement. » Un léger degré d'oppression de plus, et combien d'habitants du Bas-Canada viendraient « s'établir sur

---

<sup>(5)</sup> Lettre du 7 février 1838.

l'Ohio, l'Illinois, le Missouri, où se trouvent en grand nombre déjà des descendants de Français comme eux, vivant à leur aise sur un sol plus fertile et sous un ciel plus doux que le leur! » Une telle perspective n'est toutefois pas sans inquiéter le tribun. « Les Canadiens sont tellement un peuple à part sur ce continent, qu'il est douloureux de songer à la nécessité d'une dispersion dans laquelle ils ne trouveraient pas l'ensemble de circonstances qui leur a donné un caractère aussi heureux, gai et social, leurs habitudes morales et religieuses, leur langue et leurs lois. » Ne peut-on encore espérer que la toute récente nomination de lord Durham aura d'heureuses conséquences? Papineau ne se prononce point. « Lord Durham vient agrandir ou détruire une belle réputation. Si, en arrivant, il publiait un acte d'oubli, il prouverait qu'il s'est tracé une ligne de conduite libérale et il écarterait les intrigants provinciaux qui prétendent le diriger. Si même il diffère jusqu'à l'époque du couronnement de la Reine (Victoria), on pourra espérer encore que sa marche sera ferme et éclairée, et que cet arrangement avait été arrangé (sic) avant son départ. Si cet acte de justice n'est pas octroyé plein et entier à cette époque, alors il (sic) sera entré dans un dédale de basses intrigues avec ses conseillers spéciaux; il n'y aurait qu'injustices à attendre pour le Canada; il faudrait prendre le parti de le fuir. » <sup>(6)</sup>

La prudence commande donc d'attendre des événements qui ne sauraient plus tarder. Elle commande aussi au fugitif de garder l'incognito, au cours des voyages qu'il fait « en vue d'acquérir des connaissances minéralogiques et géologiques » dont son pays pourrait profiter s'il y retournait. Papineau n'est connu que d'un « petit nombre d'amis éclairés et respectables ». Il fréquente les bibliothèques qui lui sont un refuge et une consolation; il y découvre des bouquins qu'il n'a point, qu'il arrache à la poussière, qui lui donnent des « notes » se rattachant à l'histoire du Canada. Cette histoire, il voudrait l'écrire. Ainsi occupé, exerçant ses goûts pour l'étude, il pense moins à son immense chagrin. Encore quelques semaines du reste, et

---

<sup>(6)</sup> Lettre du 12 mai 1838.

les époux seront dans les bras l'un de l'autre. Plus de six mois de séparation, d'inquiétudes, d'angoisses, de souffrances sont vite oubliés en ce jour de juin qui rassemble, autour de « Monsieur Louis », Madame Papineau, Amédée, la petite Azélie, la tante Dessauls. Et quelle n'est pas l'émotion de Papineau lorsque, quelques jours plus tard, il voit arriver à Saratoga son vieux père qui n'a pas craint d'entreprendre le pénible voyage, en dépit de ses quatre-vingt-huit ans!

La joie, hélas! est de courte durée. Durham a décidé sans procès du sort des rebelles accusés de trahison ou de meurtre. Il a bien proclamé une amnistie le jour du couronnement de la Reine Victoria, mais cette amnistie ne couvre pas vingt-quatre Canadiens, dont Papineau condamné par contumace à la déportation et qui ne peut rentrer dans sa patrie sous peine de mort. Il n'y a plus de choix possible. C'est l'exil. Mais où? Aux Etats-Unis? De nombreux compatriotes s'y établissent, fuyant le Canada « parce qu'il y fait tout ensemble physiquement trop froid et politiquement trop chaud », parce qu'ils comptent trouver « le suprême bien à Washington au lieu du mal suprême à Québec. »<sup>(7)</sup> En Europe? Papineau ne sait encore quel parti prendre. Il laisse sa femme à Saratoga et se rend à New-York d'où il se propose d'aller à Washington, avec l'espoir d'intéresser le gouvernement américain à la cause des réfugiés et du Canada opprimé par l'oligarchie anglaise.<sup>(8)</sup> L'insurrection de novembre a détruit toute perspective d'accord et Papineau ne cache pas son mécontentement. Les faiseurs de révolution, comme il les appelle, sont « parfaitement bien disposés et beaux parleurs », mais ils sont « sans sou ni maille pour subvenir aux plus pressants besoins. » Un comité s'est formé à New-York, pour leur venir en aide, mais il n'a recueilli que de bonnes paroles et des promesses. A Philadelphie, d'autre part, de généreuses personnes ont donné complets, bas, souliers, couver-

---

(7) Lettre des 26-27 novembre 1838.

(8) Sur l'attitude des Etats-Unis, lors des rébellions, on peut consulter dans *Les Canadiens français et leurs voisins du Sud*, (Ed. Bernard Valiquette, Montréal 1941) le chapitre qui a pour titre: « Influences américaines sur le Bas-Canada, 1820-1867 » (p. 185-235).

tures pour les réfugiés qui sont en foule à la frontière. Il est question de lancer un appel au peuple américain. Des assemblées, « nombreuses et respectables », au dire de Papineau, ont eu lieu à Washington même et à Baltimore. L'ambassadeur de Grande-Bretagne serait sur les dents, la Maison-Blanche aussi, où le président Van Buren s'inquiète de la tournure des événements. Ce dernier a même fait défense aux fonctionnaires de prendre part aux assemblées et, dans une proclamation — la seconde en moins d'un an — il invite, sur un ton énergique, les citoyens américains à se tenir tranquilles. Papineau fait des visites, consulte des amis, donne des opinions. Il rencontre même M. de Pontois, ambassadeur de France. Mais, partout, il entend formuler le regret qu'une nouvelle résistance ait été tentée. Le 27 novembre, New-York célèbre l'anniversaire de l'évacuation de la ville par les troupes britanniques, après la guerre de l'Indépendance. « Evacuation finale ... de la soldatesque anglaise », écrit l'exilé qui ajoute: « Quand le Canada aura-t-il la consolation de célébrer un aussi heureux anniversaire? »

Deux jours plus tard, le 29 novembre, Papineau, dans une nouvelle lettre à sa femme, à la veille de partir pour Philadelphie et Washington, raconte ses entretiens avec quelques réfugiés, dont Robert et Wolfred Nelson, William Mackenzie et Ludger Duvernay. Certains voudraient poursuivre l'agitation sur la frontière et ils ont même songé à la formation immédiate d'un « gouvernement en exil » dont Papineau serait le président. Mais le tribun s'y oppose d'une manière catégorique. Comme le lui a laissé entendre M. de Pontois, un accommodement avec Londres reste possible. Papineau en saura davantage s'il se rend à Washington où il pourra s'efforcer d'intéresser quelques personnalités américaines à son pays qui souffre.

Cette lettre du 29 novembre n'est sans doute pas la dernière que l'exilé a écrite à sa femme, des Etats-Unis. Mais les Archives n'en ont pas d'autre avant la lettre adressée du Havre le 7 mars de l'année suivante. Entre temps, Papineau est donc parti pour la France, mettant, cette fois, l'Atlantique entre sa famille et lui. Il avait pourtant

terminé sa lettre du 29 novembre par ces mots : « Si ce que j'apprends à Philadelphie et Washington n'est pas plus encourageant que ce que j'ai appris ici, je n'irai pas en Europe. » Revenu à Albany, où il a retrouvé son épouse, son fils Lactance et Azélie, avec la conviction qu'il n'y a rien à attendre du gouvernement de Van Buren, il s'est dit qu'un autre pays prendrait peut-être fait et cause pour les malheureux Canadiens. Et ce pays, c'est la France où lui-même compte de solides amitiés dans les milieux libéraux, où on ne sera peut-être pas fâché non plus d'avoir un nouveau prétexte de taquiner les ministres de Sa Majesté Britannique qui ne ratent jamais l'occasion de traiter avec hauteur le gouvernement du roi-citoyen.

Libre d'aller et venir comme il l'entendait, bien qu'il fût entré en fraude aux Etats-Unis et qu'il y eût vécu plusieurs mois sous un faux nom, Papineau n'éprouva aucune difficulté réelle à s'embarquer, à New-York, le 8 février 1839, sur le paquebot français « Sylvie-de-Grasse ». Et, pourtant, il n'avait pas de passeport. Le consul d'Angleterre, du nom de Buchanan, n'aurait peut-être pas refusé de lui en procurer un, car il s'était toujours montré l'ami de l'exilé et avait ouvertement blâmé la « folle politique » adoptée par Londres. Mais Papineau était bien résolu de ne faire aucune démarche auprès des autorités anglaises qui « ont été, en Canada, des bourreaux contre mes compatriotes en général, contre ma femme, mes enfants, mes parents, mes amis en particulier. » <sup>(9)</sup> C'est au consul de France qu'il s'est adressé, et ce dernier lui a remis une lettre de recommandation pour les autorités françaises. La lettre avait son prix, mais elle ne valait pas un passeport. Lorsque Papineau arriva au Havre le 5 mars, il dut y passer quatre jours avant d'être enfin autorisé, par le gouvernement de Louis-Philippe, à gagner Paris pour y demeurer. Un simple contre-temps, après tout, un léger retard sur l'horaire, que des journaux canadiens transformèrent en emprisonnement; ce qui fit dire à Papineau : « Sont-ils donc bêtes, méchants et ignorants comme des oies, ces éditeurs anglais! » <sup>(10)</sup>

---

<sup>(9)</sup> Lettre du 7 mars 1839.

<sup>(10)</sup> Lettre du 15 juillet 1839.

Au moment où le voyageur remet le pied sur le sol de France — il y est venu une première fois en 1823 — la plus grande agitation y règne. On est à la veille des élections générales, les deuxièmes en quinze mois. Le moment ne se prête guère à « faire naître, par la voie de la presse, quelque sympathie pour les Canadiens écrasés en haine de la France. » Chacun ne pense naturellement qu'à ses intérêts. Papineau, qui, dès son arrivée, reçoit l'accueil le plus sympathique, ne perd pas une minute. De partout, à l'en croire, on lui demande de poser pour son buste ou son portrait, sa gravure ou son médaillon. Il ne refuse pas, car « cet enthousiasme sera utile à la cause ». Il refuse encore moins les invitations qui lui sont faites, surtout celles de Jacques Lafitte, dont l'influence est profonde sur la politique française, dont l'hôtel est le rendez-vous de tout ce qui compte dans le parti libéral à tendances républicaines. A la vérité, il s'y est rendu « sans avis préalable », un dimanche soir, y a connu des maréchaux, des princes, des députés. L'ancien ministre des finances et président du Conseil, brouillé avec le roi depuis 1831, s'est montré on ne peut plus aimable pour le Canadien qu'il a prié de revenir à son gré. Et, le lendemain, les journaux de Paris ont annoncé l'événement, rapporté « que le nouveau venu avait été l'objet des attentions marquées de toute l'assemblée, qu'il y avait fait sensation, que sa conversation vive et variée avait fortement intéressé, etc. » <sup>(11)</sup>

La cause du Canada n'est point gagnée pour autant ... Cette cause, Papineau ne cesse de la plaider, chez Lafitte d'abord, où il se rend « faire la veillée » presque tous les dimanches, puis chez La Mennais « aussi grave et solide comme je le puis souhaiter », qui s'indigne « au récit des atrocités commises en Canada », et chez des hommes de lettres « qui veulent des écrits pour leurs journaux, mais conviennent que le moment est peu opportun ». Il pourrait, en mangeant seul, prendre un bon repas du soir pour deux francs; mais au restaurant, où le dîner d'une excellente table d'hôte lui coûte cinq francs, il « rencontre la société d'hommes publics » et la situation de

---

(11) Lettre du 15 mars 1839.

son cher Canada y est facilement ramenée sur le tapis. Le rêve serait d'y intéresser un parti politique français, de préférence celui des « braves républicains », au point de provoquer un débat à la Chambre des députés. Et si, dans le même temps, aux Communes de Londres, le parti radical, où Papineau compte de fidèles amis, tels John-Arthur Roebuck, Hume et Leader, flétrissait la conduite des autorités anglaises, « quel effet électrique cela ne produirait-il pas . . . sur les patriotes américains et canadiens, nonobstant la poltronnerie de M. Van Buren! » <sup>(12)</sup>

De fait, l'exilé s'est remis à correspondre avec Roebuck, député de Bath, qui a jadis combattu les Résolutions Russell et qui réclame le maintien de la Constitution de 1791. A Paris même, peu de temps après son arrivée, il a rencontré Hume et Leader. Il a voulu voir un autre défenseur britannique des Canadiens, lord Brougham, lorsque celui-ci a séjourné dans la capitale française. Mais le « poltron » Brougham « a prétexté qu'il serait plus libre de défendre énergiquement le Canada en n'apprenant rien de lui directement ». Il s'est dérobé à toute entrevue, satisfait de dîner avec le roi, de déplaire aux libéraux français, de paraître courtisan, de pratiquer le « talleyrandisme » « en parlant diversement en diverses occasions. » <sup>(13)</sup>

L'éloquence et le charme de Papineau lui valent sans doute de précieuses amitiés personnelles, mais rien de plus; au point que le tribun se demande si son déplacement pénible aura servi à quelque chose. « La France et l'Angleterre sont assises sur un volcan dont beaucoup de bons esprits craignent l'explosion instantanée. » <sup>(14)</sup>

Comment ne pas croire, dans les circonstances, que la cause du Canada est perdue dans l'un et l'autre pays? Le gouvernement français; en tout cas, pour sa part, ne veut pas d'histoires avec Londres, à une heure où la Question d'Orient agite plus que jamais les chancelleries européennes. Paris, du reste, semble avoir la conviction que

---

<sup>(12)</sup> Lettre du 15 mars 1839.

<sup>(13)</sup> Lettre du 15 avril 1839.

<sup>(14)</sup> Lettre du 7 avril 1839.



le Canada sera fatalement annexé aux Etats-Unis. C'est ce que pense, c'est même au fond ce que souhaite l'exilé, contraint cependant d'admettre, dans une lettre à sa femme, le 31 mai 1839, que « toute espérance de salut, par l'intervention américaine, paraît nous manquer ». Et il ajoute: « Ici également, il n'y a rien à obtenir; pour un temps, l'absolutisme va prévaloir ». Un mois plus tard, le 23 juin, le doute n'est plus possible. « Mes précédentes lettres, écrit-il à sa femme, t'auront fait voir qu'il n'y avait aucune aide ni secours à attendre de ce pays (la France). Les hommes politiques y sont peu nombreux; les hommes de lettres en nombre infini, les amis des sciences et des beaux-arts également nombreux. Mais tous, dans Paris, sont aussi entraînés dans un tourbillon d'amusements et de dissipation qui ne laissent pas pénétrer profondément dans leur coeur le désir de prouver, par des sacrifices, la sincérité de leurs opinions libérales. » Jusqu'au journal *Les Débats*, « papier du roi », qui recommande aux deux Canadas de se soumettre à l'arrêt inflexible du sort, car la France ne pourra jamais acquérir d'influence assez forte dans ces provinces qui deviendront américaines quand elles cesseront d'être anglaises.<sup>(15)</sup> Et l'arrêt inflexible du sort, c'est le Rapport « calomnieux » de Durham qui l'annonce, Rapport « si long et si faux » que Papineau n'espère pas pouvoir en présenter la complète réfutation.

Sans renoncer entièrement à « échauffer » les députés libéraux qu'il fréquente, sur la question du Canada, sans surtout se désintéresser de l'avenir de son pays, le tribun met donc une sourdine à ses démarches. Il n'ignore pas, du reste, que le gouvernement français peut à toute heure lui ordonner de sortir et que seule, par conséquent, une « extrême circonspection » le protégera. Si, du moins, il n'était pas séparé de sa famille! Quand il est arrivé au Havre, ses premiers mots ont été pour se plaindre amèrement. « A mon âge, après une vie tout entière du dévouement le plus pur, donnée à la cause du pays, être éloigné par la violence et la persécution est une peine trop vive pour qu'elle me laisse toute la force d'esprit nécessaire,

---

<sup>(15)</sup> Lettre du 15 mai 1839.

peut-être, pour servir puissamment la cause de mes compatriotes ». L'exil lui est de plus en plus pénible. Il faut à tout prix que la famille se réunisse, soit en France, soit aux Etats-Unis. Et il ne faudra plus se séparer. « Jamais, écrit-il le 15 avril 1839, nous ne l'aurions fait si je n'avais été de tout temps le forçat enchaîné par mon dévouement à la cause de mon pays, suant sang et eau pour ne pas le laisser succomber sous les coups ». Sans doute, les vieux pays ne manquent pas de charme, ils ont leurs beaux côtés; « mais, proclame-t-il le 31 mai de la même année, combien je les verrais mieux et plus beaux en ta société, ma bonne amie, et en celle de nos enfants! » Et, un mois plus tard, ce nouvel aveu: « C'est trop à la fois qu'avoir à supporter au milieu de l'exil, l'ennui de notre séparation, et les chagrins, les alarmes que me donne le mauvais état de ta pauvre santé. » <sup>(16)</sup>

En attendant que sa femme opte pour l'établissement définitif aux Etats-Unis, où Amédée poursuit ses études de droit, ou qu'elle décide de venir en France avec Lactance et Azélie — détermination qui paraît la plus sage à l'époux lointain — Papineau trouve tout de même quelques consolations dans le séjour à Paris. Il est homme à apprécier « le goût des beaux-arts, des belles-lettres, de l'industrie, de la belle culture » qui fleurit en France. Dès son arrivée au Havre, qu'il qualifie de « singulier endroit », il n'a pas été peu surpris d'apprendre que la ville avait imposé une taxe de frs. 200.000 (\$40.000 à l'époque) pour bâtir un théâtre dont elle laissait l'usage gratuit aux comédiens, en plus de leur verser un subside annuel de frs25.000. D'autre part, Le Havre, dont la population s'élevait alors à 25.000 habitants, ne comptait que deux églises, et la contribution municipale aux dépenses du culte ne dépassait pas frs4.000. Bien qu'il ne soit pas particulièrement dévot, Papineau est scandalisé; ce qui lui attire la réponse suivante: « Mais vous n'y pensez pas, Monsieur. Avec l'acharnement des partis, s'il n'y avait pas de spectacles dont la gaieté adoucit nos ressentiments et polit nos manières, il y aurait tous les

---

<sup>(16)</sup>Lettre du 23 juin 1839.

jours des coupes de gorge. C'est la plus sage dépense que nous pouvions faire ». Et l'exilé n'hésite pas à reconnaître que « la France est le plus beau pays du monde » . . . quand on s'y trouve avec les siens. « Sa société est infiniment aimable, ses ressources pour l'instruction sont tellement abondantes et de facile accès que, pour tous les biens du corps et de l'esprit, il n'y a pas d'autre résidence aussi désirable . . . L'honnête homme y peut donc vivre agréablement. » <sup>(17)</sup> C'est à cela que Papineau s'emploie. Il a commencé par prendre de « jolis appartements, petits mais meublés très proprement. » Loyer, lingerie et domestiques lui coûtent frs140 par mois (\$28). Comme il a bonne santé et des goûts simples, il ne dépense pas grand-chose « sous les rapports de bouche ». De fait il déjeune d'un pain de deux sous et d'un gobelet de bon vin. Il ne mange pas jusqu'au dîner qui est servi à six heures. Il travaille chez lui tous les matins, de 7½ heures ou 8 heures jusqu'à 1 heure ou 2 heures, écrivant des lettres ou des articles pour la *Revue du Progrès*, <sup>(18)</sup> accumulant des notes pour une Histoire du Canada qui est « une oeuvre à faire. » L'après-midi, il assiste à une séance de la Chambre des Députés ou de la Chambre des Pairs, quand il ne se réfugie point dans une bibliothèque ou un musée. Il va rarement au théâtre, plus rarement encore au sermon. Mais il fait beaucoup de visites et en reçoit. Presque toutes ses soirées sont prises : le dimanche chez M. Lafitte, le jeudi chez un M. Delagrance, le vendredi chez un Ecossais, M. Robertson, le samedi, chez un Américain, le docteur Harlan. Il va souvent chez La Mennais ou dans la famille du général Lafayette, « famille patriarcale par les vertus et l'union qui règnent chez elle », dont les membres voudraient voir les Canadiens associés aux grandes destinées des Etats-Unis. <sup>(19)</sup> Il lui arrive aussi de faire un tour à la campagne, chez des cultivateurs, pour « voir comment on travaille les champs, et les manufactures de soie

---

<sup>(17)</sup> Lettre du 7 avril 1839.

<sup>(18)</sup> Publication française où parut l'*Histoire de l'Insurrection du Canada*.

<sup>(19)</sup> Lettre du 23 juin 1839.

et de sucre de betterave »<sup>(20)</sup>, chez M. Bossange ou au magnifique château de Maisons qui appartient à Lafitte.

A tout prendre, la vie n'est pas trop désagréable. Papineau n'a qu'à se louer de l'accueil « généralement très bienveillant » qui lui est réservé. Il ne tient pas à se « répandre dans le grand monde » où il recevrait « les attentions les plus marquées ». La société qu'il fréquente, où dominent les hommes politiques, les savants et les lettrés, lui plaît infiniment. Ce qui le frappe, dans tous les milieux, c'est qu'un homme instruit et de bonnes manières est, à ce double titre, dans la société française, l'objet de plus d'égards que celui dont le seul mérite est l'étalage d'un grand nom ou de la fortune. D'où la réflexion que ce spectacle lui inspire: « Je souhaiterais que la fastueuse aristocratie anglaise vînt un peu plus souvent s'humaniser dans ce pays ». <sup>(21)</sup> Rien d'étonnant que le sentiment de l'égalité lui apparaisse plus universel en France qu'aux Etats-Unis mêmes.

Il ne serait donc pas impossible que Papineau choisisse de demeurer en France, à la condition toutefois que sa femme et ses plus jeunes enfants viennent l'y rejoindre. Il les y engage fortement, en prenant garde de leur imposer sa volonté. Il est du reste prêt à retourner aux Etats-Unis. Il ne doute même pas qu'il pourrait obtenir la permission de rentrer au Canada, en la sollicitant. Ce à quoi il ne songe point, car il ne pourrait y vivre en témoin impuissant de la tyrannie. « D'ailleurs, comme il le rappelle à Madame Papineau le 15 juillet 1839, deux fois, lorsque le gouvernement avait intérêt à faire respecter par tous les lois, il a lâché la populace, a forcé ma femme et mes enfants à la fuite, hors de leur maison, sans jamais rechercher, pour les punir, les coupables: ou plutôt il les a applaudis. Que serait-ce dans un temps où il s'est identifié avec la lie de la société, avec une troupe ignare de factieux avides de sang! »

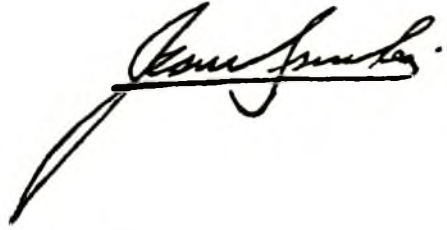
Comment la « très bonne amie » hésiterait-elle davantage? La lettre du 15 juillet n'est pas encore partie, que l'épouse s'appête à

---

<sup>(20)</sup> Lettre du 31 mai 1839.

<sup>(21)</sup> Lettre du 23 juillet 1839.

venir en France. A la fin d'août, la famille entière, à l'exception d'Amédée qui reste, pour le moment, à Saratoga, est rassemblée à Paris. Elle le demeurera jusqu'en juin 1843. Puis ce sera de nouveau la séparation jusqu'en septembre 1845, adoucie par une correspondance fidèle qui pourra faire l'objet d'un autre article dans le prochain *Cahier des Dix*.

A handwritten signature in black ink, reading "Jean Bruchesi". The signature is written in a cursive style with a long, sweeping underline that extends to the left.